

----- Message transféré -----

Sujet :RE: Demande de rendez-vous

Date :Tue, 5 Mar 2019 08:38:15 +0000

De :Pierre-Yves Bournazel <[Pierre-Yves.Bournazel@assemblee-nationale.fr](mailto: Pierre-Yves.Bournazel@assemblee-nationale.fr)>

Pour :xxxxx

Cher Monsieur,

Vous avez souhaité m'interpeller au sujet de votre volonté de proposer l'engagement de la procédure de destitution du Président, en vertu de l'article 68 de la Constitution de la Ve République française.

Après une lecture attentive du dossier que vous m'avez transmis (issu du Parti du l'UPR), je suis au regret de vous annoncer que je n'ai trouvé aucun argument ou motif valable pour enclencher la destitution de Monsieur Emmanuel Macron, 8^e Président de la Ve République.

La question n'est pas d'être pour ou contre la politique qu'il mène (et pour laquelle il a été élu par la majorité des Français), ou de juger les conséquences des politiques nationales menées par les anciens Présidents : je constate simplement que le Président Emmanuel Macron a toujours respecté les articles de la Constitution, et qu'aucun manquement n'a été relevé à ce jour.

En tant que parlementaire, vous pouvez compter sur mon entière vigilance pour veiller à ce que l'esprit et les articles de la Constitution soient constamment respectés.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mon sincère dévouement.

Pierre-Yves Bournazel

Député de Paris

De : xxxxx

Envoyé : lundi 18 février 2019 12:55

À : Pierre-Yves Bournazel <[Pierre-Yves.Bournazel@assemblee-nationale.fr](mailto: Pierre-Yves.Bournazel@assemblee-nationale.fr)>

Objet : Re: Demande de rendez-vous

Monsieur le Député,

N'ayant pas reçu de réponse à mes courriels du 18 et du 25 janvier derniers, où je vous demandais quelle suite vous pensiez pouvoir donner à l'enclenchement de la procédure de destitution d'Emmanuel Macron par l'article 68 de notre Constitution, et ce en raison des nombreuses violations de ladite Constitution par notre Président, permettez-moi de vous écrire encore.

Nous sommes venus, xxxxx et moi-même à votre permanence vendredi 1er février dernier, afin de vous rencontrer, en tant que simples citoyens et aussi en tant qu'anciens adversaires aux dernières élections législatives. Nous souhaitions cordialement vous remettre en mains propres un dossier conçu par les bons soins de l'Union Populaire Républicaine détaillant lesdites violations de la Constitution, que l'on peut factuellement imputer au Président de la République, « manifestement incompatibles avec l'exercice de son mandat ». Nous avons reçu à cette occasion l'assurance par votre collaborateur d'une réponse de votre part.

À n'en pas douter, vous voici très accaparé par votre charge, mais sur un sujet aussi grave - eu égard à la situation d'ébullition que connaît notre pays et au rôle de la parole institutionnelle dans l'évitement du pire - nous aurions pu espérer d'un « représentant du peuple » sérieux, dynamique et motivé tel que vous un peu plus... de réactivité !

Je réitère donc ma demande, afin que nous sachions à quoi nous en tenir quant à vos intentions. Je me dois aussi de vous avertir que votre réponse, ou votre non-réponse en l'occurrence, figurera très prochainement dans le tableau public que l'UPR tient à la disposition de tout citoyen soucieux d'identifier qui parmi les députés préfère en son âme et conscience protéger un Président manquant aux devoirs qu'impose sa fonction, plutôt que de défendre le peuple Français (<https://www.upr.fr/tableau-des-reponses-des-deputes-concernant-lactivation-de-larticle-68/>).

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations républicaines.

xxxxxx

Le 25/01/2019 à 18:49, xxxxxx a écrit :

Monsieur le Député,

Permettez-moi de vous recontacter suite au courriel que je vous ai envoyé le 18 janvier dernier. L'avez-vous bien reçu ? Celui-ci étant resté sans réponse, je souhaitais m'en assurer et savoir si nous pouvions nous rencontrer prochainement. J'ai essayé d'appeler aujourd'hui au numéro qui figure sur votre carte, sans succès. Aussi je vous réécris donc.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations républicaines.

xxxxxx